

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003012 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Technique logistique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
9 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-000929 / 66985147
Arnold AG, 1024 Ecublens VD
Section Telecom et Energie: Travaux planifiés lors de problèmes techniques sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 15-000925 / 72054405
Arnold AG, 2842 Rossemaison
Section Telecom et Energie: Travaux planifiés lors de problèmes techniques sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-003004 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Friwilog
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-002998 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Epicerie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 12 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-002991 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Production du lait
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
23 H, 1 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-002995 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Production dessert
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
32 H, 3 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-002992 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Fabrication du yogourt
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 3 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 14-003013 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Contrôle qualité
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
9 H, 8 F
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 15-001036 / 50007312
Bombardier Transportation (Switzerland) SA, 1844 Villeneuve VD
Processus de test et d'essai / départements: PI/Testing + Production +
Engineering + Production Contrôle
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
30 H, 5 F
01.05.2015–30.04.2017 (Nouveau permis)
- 15-000975 / 52246345
Stucky SA, 1020 Renens VD, 1020 Renens VD
Surveillance technique et de sécurité / gestion des travaux
au «Chantier de Nant de Drance» à Finhaut
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2015–31.12.2016 (Modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-003016 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Service de dépannage en cas d'urgence: Centrale commandes, Yogourt, Mécaniciens, Epicerie, Fromages, Opérateurs, Technique, Informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
100 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)
- 15-000924 / 72054405
Arnold AG, 2842 Rossemaison
Section Energie: intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures Energie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 15-000988 / 89132105
Von Bergen SA, 1425 Onnens VD
Support logistique (site d'Onnens) pour PMPSA (site Industriel de Philip Morris à Serrières) en cas de rupture de stock de la production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.04.2015–31.03.2018 (Nouveau permis)
- 15-000928 / 66985147
Arnold AG, 1024 Ecublens VD
Section Telecom et Energie: intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures Telecom et Energie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 15-001033 / 86166414
Equinix (Switzerland) Sàrl, succursale de Vernier, 1219 Le Lignon
Datcenter: Intervention de dépannage lors des problèmes techniques sur les infrastructures / IT du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
25 H
01.05.2015–30.04.2018 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003015 / 52147137
Estavayer Lait SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

- 15-001183 / 89148194
Onet (SUISSE) SA, 1227 Les Acacias
Nettoyage des WC publics tous les jours de la semaine*)
Besoin particulier de consommation
3 H, 1 F
01.04.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 15-000710 / 52101530
Studer-Biennaform AG, 2555 Brügg BE
ateliers: laminage, tréfilage, traitement thermique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
16 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 mai 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail